VARIATION LINGUISTIQUE DANS L'ESPACE : DIALECTOLOGIE ET ONOMASTIQUE

ACTES DU XVIIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL
DE LINGUISTIQUE ET PHILOLOGIE ROMANES
(AIX-EN-PROVENCE, 29 AOÛT - 3 SEPTEMBRE 1983)

VOL. N° 6

1986

publications
UNIVERSITE DE PROVENCE
29, av. Robert-Schuman
13621 Aix-en-Provence Cedex

diffusion
JEANNE LAFFITTE
25, crs d'Estienne-d'Orves
13001 Marseille

TRACES NORMANDES DANS LE FRANCAIS DU QUEBEC

RENÉ LEPELLEY

Lorsqu'en 1944 les armées alliées débarquèrent en Normandie, certains Normands se trouvèrent en contact avec des soldats canadiens français. Or ce qui frappa le plus les populations, c'est d'abord que ces soldats venus d'outre Atlantique parlaient le français. Mais c'est peut-être surtout qu'ils avaient un mode d'expression qui faisait penser au français plus ou moins patoisé parlé dans les campagnes normandes. Il semblait aux habitants des côtes de la Manche et du Calvados que leurs interlocuteurs avaient avec eux, dans le domaine du langage, un certain nombre de points communs qui les distinguaient des locuteurs francophones standards.

Etait-ce une impression ou une réalité? Nous savons que l'apport de la Normandie au peuplement du Canada et particulièrement du Québec et de l'Acadie, a été important. Je renvoie à ce sujet à l'étude publiée en 1930 à Montréal et Paris par Emile Vaillancourt et intitulée *La conquête du Canada par les Normands*. Dans le domaine linguistique, cet apport a souvent été signalé, que ce soit dès 1930 par le *Glossaire du parler français du Canada*, ou, plus récemment et d'une façon mieux documentée, par Geneviève Massignon dans ses *Parlers français d'Acadie* ou par Marcel Juneau dans ses *Problèmes de lexicologie québécoise*.

Personnellement, ayant eu l'occasion de faire, il y a deux ans, un séjour de trois mois à l'Université de Sherbrooke au Québec, j'ai voulu essayer d'apporter ma contribution à ces recherches normano-québécoises. Ma contribution est d'ailleurs collective, car j'ai été aidé dans mon étude par deux groupes d'étudiants, l'un de Sherbrooke, l'autre de Caen. Et je ne voudrais pas manquer de rappeler particulièrement tout ce que m'ont apporté, par leurs recherches lexicales comme par leur connaissance de leur propre langage, les cinq étudiants de mon cours de dialectologie à l'Université de Sherbrooke, étudiants dont je tiens à associer les noms à la présente communication: Lise Bellemare, Danielle Fortin, Lise Labbé, Danièle Marier et Jean-Claude Vézina. Avec eux, et plus tard avec quelques étudiants de l'Université de Caen, j'ai cherché à me faire une idée sur ce que j'ai entendu appeler par un collègue de Montréal "le mythe normand".

° °
°

Ce qui frappe tout d'abord dans le langage d'un locuteur non standard, c'est la forme des mots qu'il emploie. Il s'agissait donc en premier lieu d'établir si certaines caractéé-

ristiques phonétiques des parlers de Normandie se retrouvaient dans le français québécois. Or si une étude superficielle donne l'impression d'une certaine communauté de forme et d'articulation, on s'aperçoit, en y regardant de plus près, que les points communs et en même temps caractéristiques sont fort peu nombreux.

Certes on trouvera des phénomènes articulatoires identiques dans les deux régions étudiées. Mais ces phénomènes ne sont pas, en France, propres à la Normandie. On en relèvera des exemples dans d'autres régions de l'Ouest et parfois ailleurs dans le domaine d'Oïl. Je ne prendrai qu'un cas à titre d'exemple, celui de la palatalisation secondaire d'un /k/ ou d'un /g/ à l'initiale d'une syllabe. J'ai relevé au Québec, à Saint-Joseph-de-Beauce, les formes /tɕuré/, /tɕékœ̃/ pour *curé*, *quelqu'un*, /djœlé/ pour *gueuler*, formes qui sont exactement celles que l'on entend dans la plupart des parlers bas-normands. Mais cette palatalisation s'étend bien au sud de la Normandie et l'on ne peut donc pas établir de filiation précise sur ce point entre tel parler québécois et tel parler de l'ouest gallo-roman.

Un autre trait phonétique, reposant, lui, sur une évolution historique particulière, pourrait être également allégué. Il s'agit du traitement de la voyelle antérieure /u/ devant une consonne nasale articulée. Le patoisant normand qui entend au Québec les formes *leune* pour *lune*, *eune* pour *une*, *preune* p. *prune*, *breune* pour *brune*, *breume* pour *brume* et *pleume* pour *plume*, se sent tout à fait en pays de connaissance. Mais, outre que de telles formes ne sont pas rares dans l'Ouest, il ne faut pas oublier que nous avons là un témoignage très caractérisé du flottement de la prononciation du français aux XVIème et XVIIème siècles. Lorsque les voyelles antérieures /i/ et /u/ se sont, tardivement, nasalisées devant toute consonne nasale, elles se sont en même temps ouvertes; d'où les voyelles nasales /ẽ/ et /œ̃/ . Quand se produisit le phénomène général de dénasalisation devant consonne nasale articulée, il était normal que les produits de cette dénasalisation fussent /e/ et /œ/ . D'où /épènè/ pour /épẽné/ et /lœnè/ pour /lœ̃nè/ . Et cette prononciation a été courante à Paris au XVIIème siècle, concurremment avec celle que les doctes ont imposée, sous l'influence de la graphie: /épin/ et /lun/. Il n'est donc pas étonnant de retrouver au Québec des traces de la prononciation populaire du français du XVIIème siècle, même si ces traces sont moins abondantes qu'elles peuvent l'être dans certains patois français, lesquels sont des parlers essentiellement populaires et oraux, ce qui n'est pas le cas pour le québécois.

°

Si maintenant, partant non plus des formes québécoises, mais des formes normandes, nous nous demandons ce qui a le

plus marqué l'évolution phonétique historique en Normandie, nous constatons l'existence de deux séries de phénomènes assez nettement délimités dans l'espace. D'une part une isoglosse, appelée "Ligne Joret" du nom de celui qui en a dressé le premier tracé en Normandie, forme la limite méridionale du domaine normano-picard. Ce domaine est caractérisé phonétiquement par l'évolution particulière du /k/ et /g/ latins ou germaniques à l'initiale et derrière consonne: devant un /a/, ces consonnes se sont maintenues telles quelles; devant un /e/ ou un /i/, leur palatalisation est allée jusqu'à /tɕ/, réduit ensuite à /ɕ/. Le domaine normano-picard, et plus précisément en ce qui nous concerne les trois cinquièmes des parlers normands, connaîtront donc les formes *cat* pour *chat*, *vaque* pour *vache*, *gardin* pour *jardin*, et *chent* pour *cent*, *chinq* pour *cinq*. Les exemples à relever seraient très nombreux.

Or qu'en est-il au Québec? Eh bien, nous n'avons pu relever qu'un très petit nombre d'occurences de ces phénomènes. En ce qui concerne l'évolution de c + a, nous relevons *canne* au sens de 'cruche' (afr.*channe*), *cani* au sens de 'moisi' (afr.*chani*), *cant* pour *chant* dans l'expression *"mettre à chant"* ou *"sur chant"*, c'est-à-dire 'sur le petit côté', *juquer* pour *jucher*, *cloque* pour *cloche*, *carpentier* pour *charpentier*. C'est peu; et encore la plupart de ces mots peuvent-ils être considérés comme des emprunts lexicaux: ainsi *canne* désigne-t-il une certaine cruche, la forme *channe* ayant d'ailleurs disparu du français commun. Le mot *cloque*, équivalent littéral du français *cloche*, ne désigne pas une cloche, mais un manteau, comme dans les parlers normands de Jersey. Le mot a donc pu être emprunté sous sa forme dialectale en même temps que l'objet, sans qu'il y ait eu de véritable influence phonétique. En ce qui concerne l'évolution de c + e,i, nous avons relevé les formes *enchens* pour *encens*, et ses dérivés, *chimetière* pour *cimetière*, et le diminutif *bachinette*, dont la forme simple *bachin* pour *bassin* est fréquente en Normandie. C'est donc là fort peu de choses, qui sont à relever cependant.

L'autre grand phénomène phonétique à signaler en Normandie, et cette fois dans la presque totalité des parlers, concerne l'évolution du e long et du i bref latins en position accentuée ou subissant l'influence d'un yod subséquent. Tandis qu'en français de Paris le résultat de cette évolution a été la combinaison /we/, passée aujourd'hui le plus souvent à /wa/, dans l'ancien dialecte comme dans les parlers locaux de Normandie, on a la voyelle simple /e/, sans qu'il y ait jamais eu passage par /we/. Le latin *crēdere* par exemple a donné /krer/, noté *creire* ou *crere* dans les textes médiévaux. Or ici nous avons relevé un certain nombre de formes québécoises qui correspondent aux formes normandes. Et pourtant je ne pense pas qu'il y ait là non plus d'influence normande bien

notable, et cela pour deux raisons. La première, c'est que l'évolution du e latin que je viens de décrire n'est pas propre à la Normandie, mais commune à de nombreux dialectes et parlers de l'Ouest gallo-roman. La seconde, c'est que la plupart des termes relevés au Québec présentent un /e/ dans une position où, à Paris même, au XVIIème siècle, la combinaison /we/ s'était le plus souvent réduite à /e/ dans la prononciation courante. On sait en effet que si, à cette époque, le style soutenu disait, par exemple, /drwet/ là où nous disons /drwa/ , la conversation ordinaire disait /dret/. Derrière le groupe consonne + r , /we/ se réduisait à /e/. C'est cette prononciation qui est passée au Canada et que nous entendons dans *dreit, endreit, maladreit,* dans *creire* et *accreire,*dans *freid* (ou /fret/), *refreidir, enrefreidir*, ou encore dans *étreit*. Une simplification du même ordre pouvait également se produire devant un yod. D'où les formes québécoises *neyer* pour l'ancien /nweyé/ , aujourd'hui /nwayé/ 'noyer', *netteyer* 'nettoyer' et *piteyable* 'pitoyable'. Seuls, quelques termes présentent un /e/ dans une position qui ne semble pas devoir provoquer la simplification de /we/. C'est le cas de *paré* 'paroi' ou de *nerceur* 'noirceur'.

° °
°

Nous venons de constater que l'influence normande sur le parler français du Québec, dans le domaine phonétique, était bien modeste, pour ne pas dire quasi inexistante. Il nous faut maintenant aborder le domaine lexical. La question que je me suis posée est la suivante: existe-t-il dans le vocabulaire québécois des termes dont on puisse dire qu'ils ont été apportés par des immigrants originaires de Normandie? J'ai donc entrepris, avec l'aide des étudiants de Sherbrooke et de Caen auxquels j'ai déjà fait allusion, d'établir un corpus des mots qui, n'appartenant pas au français standard de France, sont employés, ou ont été employés naguère, à la fois en Normandie et au Québec.

Ce vocabulaire commun comporte environ deux cents mots. Parmi eux, quelques-uns appartenaient au français courant du XVIIème ou du XVIIIème siècle. J'ai donc dû les éliminer. Le plus grand nombre des autres ne sont pas propres aux parlers normands, mais se retrouvent, soit largement, soit sporadiquement, dans l'ensemble du domaine de l'Ouest gallo-roman. Il est donc bien difficile de leur attribuer une origine précise. Parmi eux cependant il en est un certain nombre qui, si l'on en croit le *FEW* (*Französisches etymologisches Wörterbuch*, Dir. W.v.Wartburg) sur lequel nous avons fait reposer cette partie de notre recherche, présentent une fréquence d'emploi et une vitalité très nettement supérieures en Normandie. C'est cette cinquantaine de termes que je voudrais vous proposer maintenant, sous trois rubriques différentes et de probabilité croissante.

Dans une première catégorie, je placerai une dizaine de mots qui présentent la physionomie générale que je viens de mentionner: ils sont très courants dans le français régional ou dans les parlers locaux de Normandie, mais on en trouve aussi quelques exemples en tel ou tel point de la France de l'ouest. Ce sont:

- les substantifs masculins: *javelier* 'dispositif fixé à la faux pour maintenir droites les javelles coupées' (ce type lexical peut se présenter aussi en Normandie sous les formes *gavelier, javelot, gavelot*);
  volier 'volée d'oiseaux', 'bande d'oiseaux en vol'.

- les substantifs féminins: *moque* 'récipient pour boire'
  paupille 'paupière'
  boite et son dérivé *boiture* 'nourriture plus ou moins liquide pour les animaux'
  gribiche (ou *grébiche* ou *grebiche*) 'femme acariâtre', 'femme méchante';

- l'adjectif: *chani* (ou *cani*) 'moisi' (à cet adjectif nous associerons le verbe *chanir,canir* 'moisir');

- la locution adverbiale: *de bisc-en-coin* 'de travers' (les parlers normands connaissent avec le même sens *de biscoin, en biscoin, de bisc-en-coin*);

- le verbe: *rempièceter* 'mettre une pièce à un vêtement'.

La seconde catégorie de mots que j'ai retenue est constituée d'une quinzaine de termes ou plus exactement de types lexicaux qui, comme les précédents, sont courants en Normandie, mais que l'on ne rencontre ailleurs que dans les régions limitrophes de cette province, c'est-à-dire dans le sud de la Picardie, le Perche, le Bas-Maine et le nord de la Bretagne romane. Cette caractéristique ajoutée au pourcentage important d'emplois dans les parlers normands nous permet de supposer que l'introduction du vocabulaire en question au Canada a été le fait de colons normands.

Dans la liste que je donne maintenant, je signalerai les régions autres que la Normandie où l'on a pu relever l'emploi des termes devenus québécois:

- les substantifs masculins: *maintien* 'manche de faux ou de fléau' (Picardie et Bretagne);
  tondre 'amadou' (Bretagne),
  mucre 'humidité' (Bretagne et Maine) (et dérivés sur lesquels je reviendrai dans un instant);

- les substantifs féminins: *lure* 'conte', 'sornette','rabachage' (Picardie), avec en Normandie de nombreux dérivés qui montrent la vitalité du type: *lurer* v., *lurier* s.m., *lureux* adj., *relurer* v.,*lurasser* v.
  enfle 'enflure','météorisation' (Picardie et Bretagne),
  halitre 'gerçure', 'irritation de la peau' et le verbe

dérivé *halitrer* 'gercer', 'irriter la peau (Maine),
tasserie 'lieu ou l'on entasse la récolte'(Picardie et Maine),
fleur 'farine' (Maine; la forme bretonne est *flour*),
mauve 'mouette' (Picardie)
gadelle 'groseille à grappes' (Maine et Perche)
fale 'gorge' (Bretagne et Maine).
Je reviendrai tout à l'heure sur ces deux derniers termes et sur leurs nombreux dérivés.

- l'adjectif: *malaucoeureux* 'facilement dégoûté', 'difficile sur la nourriture' (Maine),

- les verbes: *canter* 'pencher' (Picardie, Maine et Bretagne). La forme même de l'initiale de ce mot montre qu'il ne peut être originaire que du nord de la Ligne Joret.
ramarrer 'réparer' (Bretagne). Au Québec, on relève surtout d'une part un sens plus précis: 'rejoindre par un noeud les deux bouts d'une corde', d'autre part un sens figuré: 'réconcilier', sens connu en Normandie.
dérondir 'ôter la rondeur à quelque chose', 'équarrir une planche' (Picardie)
encarcanner 'mettre un carcan à un animal pour l'empêcher de traverser les haies' (Picardie et Bretagne).

Arrivons maintenant à la troisième catégorie de termes québécois, ceux qui, en France, ne sont attestés par le *FEW* et donc ne semblent employés qu'en Normandie. Je n'en ai relevé que six:

- les substantifs féminins: *arêche* 'arête de poisson'. Les parlers normands connaissent également les formes *érêche* et *érêque* (au nord de la Ligne Joret)
baretée 'mesure de contenance pour les solides'. Je signale au passage que ce terme est à rattacher à la famille du substantif français *baratte* (grec *prattein*'faire') et non à *barrette* comme le proposait Dionne dans son *Parler populaire des Canadiens français* où il écrit: "Dans certaines églises de campagne, on faisait autrefois la collecte au moyen d'une barrette".
lire 'rengaine', 'pleurnicherie'

- les verbes: *clapoter* 'bavarder'
réforcer 'insister pour faire accepter quelque chose', 'pousser quelqu'un à manger en insistant'
toupiner 'tourner sur soi-même comme une toupie', d'où: 'ne rien faire tout en ayant l'air de faire beaucoup'. Je signale qu'en dehors des parlers normands, qui connaissent aussi les composés *détoupiner* et *ratoupiner*, les verbes de même famille employés en France présentent le radical *tourp-*, d'où: *tourpiner* ...

Ainsi les traces normandes dans le parler français du Québec sont-elles limitées et assez difficiles à apprécier avec exactitude. Je ne voudrais cependant pas donner l'impression d'un constat négatif, car ces traces sont bien réelles; limitées, mais réelles. Et puisque j'ai essayé d'établir une hiérarchie dans les problèmes de filiation, je vais terminer en revenant sur trois types lexicaux qui me semblent exemplaires. Il s'agit des types *fale*, *mucre* et *gadelle*, auxquels j'ai déjà fait référence. Comme on trouve quelques produits de ces types autour de la Normandie, je les ai classés dans la seconde catégorie. Je les considère pourtant comme les exemples les plus caractérisés de l'apport normand au québécois, d'une part parce que la productivité de ces types dans les parlers normands et québécois n'a pas d'équivalent dans les autres parlers français; d'autre part parce qu'il se trouve que ces trois familles lexicales sont d'origine scandinave, ce qui sans doute ne prouve rien, mais qui du moins explique cette vitalité en Normandie.

Le type *fale*, (sens général: 'gorge'), remonte au norois ou ancien scandinave *falr* 'tube'. Sous sa forme simple de substantif féminin, nous le trouvons en Normandie et au Québec avec les sens plus précis de 'partie antérieure du cou', de 'poitrine' et de 'partie de vêtement qui couvre la gorge'. Il prend le sens d' 'estomac' dans une expression bien connue dans les deux régions étudiées et là seulement, semble-t-il: "avoir la fale basse", c'est 'avoir faim', 'avoir l'estomac dans les talons'. Notons d'ailleurs qu'il s'est développé au Québec pour cette expression un sens figuré que nous ne connaissons pas en Normandie, celui d' 'être déprimé'. Parmi les dérivés et les composés, je ne citerai que ceux qui sont communs aux deux régions: les adjectifs *éfalé*'décolleté', d'où 'débraillé', et *enfalé*, qui se dit des volailles qui ne peuvent pas digérer tout ce qu'elles ont mangé; le verbe *se défaler* 'se décolleter', 'se découvrir la gorge'. Quant au verbe *s'enfaler*, il signifie 'se bourrer','se gaver' en Normandie, et 's'engouer' au Québec, montrant ainsi une évolution sémantique facile à suivre.

Le type *mucre*, qui évoque l'humidité ou le moisi, a été un peu moins productif; mais il est très courant aussi bien en français régional de Normandie qu'en québécois. Il remonte, à mon avis, à la contamination de deux termes scandinaves: *mygla* 'moisissure' et *mykr* 'fumier'. Employé comme adjectif, *mucre* signifie 'humide'(ex.: "du linge mucre"); comme substantif il évoque soit l'idée d'humidité mêlée à celle de moisissure, soit le relent correspondant à cet état de choses, particulièrement en parlant d'un vêtement et surtout d'une maison qui est restée longtemps fermée: "Ça sent le mucre!". Le verbe dérivé parasynthétique *ramucrir* signifie 'rendre humide' (par exemple: 'humecter le linge avant de le repasser') en Norman-

die, mais 'ramollir par l'humidité' au Québec. La notion de 'devenir humide' est rendue en Normandie par les verbes *amucrir* et *remucrir*, tandis que le québécois dit *ramucrir*. Quant au substantif dérivé de *mucre*, il présente la forme *mucreur* en Normandie et la forme *mucreté* (parfois *humucreté*) au Québec. Bref c'est là un type lexical qui fait preuve de la même vitalité des deux côtés de l'Atlantique.

Le cas de *gadelle* est un peu différent. Issu de l'étymon scandinave *gaddr* 'épine', ce type a donné en Normandie de nombreux mots pour désigner la groseille à grappes, qui n'a pas de dénomination simple en français standard; et c'est l'un de ces termes qui a été adopté par le français québécois. Dans les français régionaux de Normandie, ce fruit est désigné par les substantifs simples *garde, grade, grate, cadre, cade* et *gade* ou par les dérivés *gradelle, grédelle, gradille, grédille, gadelle* et *guédelle* (cf. P.Brasseur *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Vol.I, cartes 370 et 371). L'arbuste correspondant sera donc le gardier, le gardellier, le gradellier, le grédellier, le gradiller, le grédiller, le cadrier et le guédellier. La forme *gadelle* est celle que l'on emploie dans la plus grande partie de la Seine-Maritime et de l'Eure et dans l'ensemble de l'Orne. C'est donc la forme la plus répandue; c'est aussi celle qui s'est conservée au Canada, avec son dérivé *gadellier* pour désigner l'arbuste qui porte les fruits. La fortune sémantique du mot y a d'ailleurs été assez grande puisque le cassis y est appelé "gadelle noire" et qu'on le retrouve dans les expressions *"avoir les yeux à la gadelle"* pour 'faire les yeux doux' et *"être dans les gadelles"* pour 'perdre le fil de son discours'. En Acadie, le mot *gadelle* a même remplacé autrefois le juron anglais *godam* et le verbe *gadeller* a pu signifier 'blasphémer'.

° °
°

Je ne pense pas qu'en 1944 les soldats canadiens utilisaient encore ce juron. Mais il est possible que, dans la campagne normande où certes on ne sentait pas le "mucre", mais plutôt la poudre et la fumée des incendies, ils aient cueilli des "gadelles" en fraternisant avec les populations locales ou encore qu'ils se soient plaints parfois d'avoir "la fale basse". Et cela a pu créer une impression de communauté linguistique, qui n'est pas un mythe, mais qui en deviendrait un si on voulait lui donner une trop grande importance.